



## FONGYS DUO

Version 2 / F  
10200001854

1/8  
Date de révision: 07.02.2007  
Date d'impression: 07.02.2007

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

#### Informations sur le produit

Nom commercial FONGYS DUO  
Code du produit (UVP) 05925495  
Utilisation Fongicide  
Utilisation Insecticide  
Société Bayer Environmental Science  
16, rue Jean-Marie Leclair  
69009 Lyon  
France  
Numéro de téléphone d'appel d'urgence +33(0)4.72.85.25.25  
Téléfax +33(0)4.72.85.27.99  
Numéro INRS +33(0)1.45.42.59.59

### 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### Nature chimique

Emulsion de type aqueux (émulsion aqueuse) (EW)  
Myclobutanil 7,5 g/l + Bifenthrine 2 g/l

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS / No.-EINECS	Symbole(s)	Phrase(s) de risque	Concentration [%]
Myclobutanil	88671-89-0	Xn, N	R22, R36, R51/53, R63	0,75
Bifenthrine	82657-04-3	T, N	R20, R25, R43, R50/53	0,20
Acétophénone	98-86-2 202-708-7	Xn	R22, R36	> 1,00 - < 5,00
Polyarylphténol éthoxylé	99734-09-5		R52/53	> 1,00 - < 5,00
Diocylsulfosuccinate de sodium	577-11-7 209-406-4	Xi	R38, R41	> 1,00 - < 5,00

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Indications de risque pour l'homme et l'environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Conseils généraux

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

#### Inhalation

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Amener la victime à l'air libre. Garder la

**FONGYS DUO**Version 2 / F  
10200001854

2/8

Date de révision: 07.02.2007

Date d'impression: 07.02.2007

victime au repos et la maintenir au chaud.

**Contact avec la peau**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver avec de l'eau et du savon. Contamination locale peau : appliquer de la crème à la vitamine E ou du lait de toilette. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Consulter immédiatement un ophtalmologiste: instiller des gouttes anesthésiantes dans les yeux (1% de chlorhydrate d'améthocaïne). Le cas échéant, administrer des antalgiques.

**Ingestion**

Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche et avaler du "carbo absorbens". Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Avis aux médecins****Symptômes**

parasthésie des yeux et de la peau pouvant être sévère, toux, tachycardie, Salivation, vertiges, mal de tête, anorexie, Tremblements, vue brouillée, Convulsions

**Risques**

Ce produit contient un pyréthroïde.  
NE PAS confondre avec des composés organo-phosphorés !

**Traitement**

Traiter de façon symptomatique.  
Il n'existe pas d'antidote spécifique.  
Surveillance de l'appareil respiratoire, des paramètres cardiovasculaires.  
Thérapie anticonvulsive : de préférence Diazépam i.v. ; on pourra aussi recourir aux barbituriques, p.ex. phénobarbital et gluconate de calcium.  
Contre-indication: atropine.  
Contre-indication : dérivés d'Adrénaline.  
Si la paresthésie localisée évolue, l'endroit devrait être nettoyer profondément avec de l'eau et du savon.  
Contamination locale peau : appliquer de la crème à la vitamine E ou du lait de toilette.  
Contamination locale yeux: instiller des gouttes anesthésiantes dans les yeux (1%-améthocaïne hydrochloride). Le cas échéant, administrer des antalgiques.  
En cas d'ingestion de quantités importantes, prenez les mesures suivantes :  
Intubation endotrachéale et lavage gastrique, suivi de l'administration de charbon et de sulfate de sodium.

---

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Moyen d'extinction approprié**

Eau  
Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre sèche polyvalente

**Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de :  
oxyde de carbone (CO)  
Fluorure d'hydrogène  
oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**



## FONGYS DUO

Version 2 / F  
10200001854

3/8

Date de révision: 07.02.2007

Date d'impression: 07.02.2007

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

### Information supplémentaire

Eloigner le produit de la source de chaleur, sinon refroidir les containers avec de l'eau. Dissiper la chaleur pour éviter une élévation de la pression.

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'intervention sur un déversement de produit.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### Méthodes de nettoyage

Récupérer avec un produit absorbant (ex. sable, kieselguhr, liant universel).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Nettoyer le sol et les objets souillés avec beaucoup d'eau.

### Conseils supplémentaires

Informations concernant la manipulation, voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13.

Vérifier également l'existence de procédures internes au site.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Pas de précautions spéciales.

### Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Éviter une exposition directe au soleil.

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Protéger du gel.

Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Stabilité au stockage

Autres données

Stocker à une température comprise entre 0 et 30 °C (au maximum 40 °C).

---

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**FONGYS DUO**Version 2 / F  
10200001854

4/8

Date de révision: 07.02.2007

Date d'impression: 07.02.2007

**Équipement de protection individuelle**

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire	Aucun équipement de protection respiratoire individuelle n'est normalement nécessaire. Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place ( par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.
Protection des mains	Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.
Protection des yeux	Porter des lunettes masque conformes à la norme EN166 (domaine d'utilisation 5).
Protection de la peau et du corps	Porter une combinaison standard et un vêtement de type 6. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.
Mesures d'hygiène	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Après le travail, se laver aussitôt les mains et éventuellement prendre une douche.
Mesures de protection	Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Aspect**

Forme	liquide
Couleur	bleu

**Données de sécurité**

pH	8 Déterminé sur le produit non dilué.
Température d'inflammabilité	500 °C
Densité	env. 1,006 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C

**FONGYS DUO**Version 2 / F  
10200001854

5/8

Date de révision: 07.02.2007

Date d'impression: 07.02.2007

---

Viscosité, dynamique	7,3 mPa.s à 23 °C
Tension de surface	35 mN/m à 20 °C

---

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Conditions à éviter	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
Matières à éviter	Aucun(e).
Réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées. Stable dans les conditions recommandées de stockage.

---

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 (rat) > 2.000 mg/kg
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	DL50 (rat) > 2.000 mg/kg
Irritation de la peau	Pas d'irritation de la peau. (lapin)
Irritation des yeux	Pas d'irritation des yeux. (lapin)
Sensibilisation	Non sensibilisant. (cochon d'Inde) OCDE Ligne Directrice 406, Test de Buehler
Information supplémentaire	Risque de survenue de sensations transitoires (maximum 24 heures) de type brûlure ou piqûre, au niveau du visage ou des muqueuses, sans lésion cutanée.

---

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Effets écotoxicologiques**

Toxicité pour le poisson	CL50 (Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)) 0,2 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les daphnies	CE50 (Puce aquatique (Daphnia magna)) 1,52 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	CE50 (Desmodesmus subspicatus) > 100 mg/l Taux de croissance Durée d'exposition: 72 h

---

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Produit**

Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une

**FONGYS DUO**Version 2 / F  
10200001854

6/8

Date de révision: 07.02.2007

Date d'impression: 07.02.2007

décharge ou dans une installation d'incinération.

**Emballages contaminés**

Vider, rincer et éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR pour les produits professionnels ou un autre service de collecte comme Eco-Emballages (Point Vert) pour les produits grand public.

**Code d'élimination des déchets**

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****ADR/RID/ADNR**

No ONU	<b>3082</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Code danger	90
Description des marchandises	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (BIFENTHRINE SOLUTION)

**IMDG**

No ONU	<b>3082</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
No EMS	F-A , S-F
<b>II</b> Polluant marin	<b>Polluant marin</b>
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (BIFENTHRIN SOLUTION)

**IATA**

No ONU	<b>3082</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (BIFENTHRIN SOLUTION )

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Classement et étiquetage conformément à la Directive Européenne 1999/45/CE (relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses) et à ses amendements.**

Classification:

**II** Étiquetage selon les Directives CE

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Myclobutanil
- Bifenthrine

Symbole(s)

**III**N Dangereux pour l'environnement

**FONGYS DUO**Version 2 / F  
10200001854

7/8

Date de révision: 07.02.2007

Date d'impression: 07.02.2007

## Phrase(s) de risque

||| **R50/53** Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## Phrase(s) S

||| **S24/25** Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
 ||| **S35** Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.  
 ||| **S57** Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

**Classement France (décision d'autorisation de mise sur le marché)**

## Classification:

Sans classement

## Phrase(s) de risque

AQUA Dangereux pour les organismes aquatiques

## Phrase(s) S

S 2 Conserver hors de la portée des enfants.  
 S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
 S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
 S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

## Etiquetage exceptionnel

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.  
 Contient bifenthrine. Peut déclencher une réaction allergique.

## Information supplémentaire

Classement OMS : III (Peu dangereux)

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Loi du 19/07/76 modifiée et Décret du 10/08/05)

||| **Rubrique n° 1172 : Stockage et emploi de substances dangereuses pour l'environnement (très toxiques pour les organismes aquatiques)**

## Maladies professionnelles

## Tableau(x) Numéro(s) :

84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

**16. AUTRES INFORMATIONS****Autres informations**

## Texte des phrases R mentionnées au chapitre 2:

R20 Nocif par inhalation.  
 R22 Nocif en cas d'ingestion.  
 R25 Toxique en cas d'ingestion.  
 R36 Irritant pour les yeux.  
 R38 Irritant pour la peau.  
 R41 Risque de lésions oculaires graves.  
 R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
 R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
 R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



## FONGYS DUO

Version 2 / F  
10200001854

8/8

Date de révision: 07.02.2007

Date d'impression: 07.02.2007

- |        |   |
|--------|---|
| R52/53 | Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| R63    | Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.   |

Les renseignements portés dans la présente fiche ont été introduits conformément aux indications prévues dans l'arrêté du 5 janvier 1993 modifié. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.